

**FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE**

**(le nouveau nom de la Fondation des étoiles)**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2023**

**FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE**

**(le nouveau nom de la Fondation des étoiles)**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2023**

**Sommaire**

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 14
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Exploitation	15
Annexe B - Administration	15
Annexe C - Contributions à l'avancement de la recherche pédiatrique	15

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE  
le nouveau nom de la Fondation des étoiles

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE (le nouveau nom de la Fondation des étoiles) (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Gosselin & Associés inc.<sup>1</sup>*

Gosselin & Associés inc.  
Société de comptables professionnels agréés  
Montréal, le 25 mai 2023

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A101673

**FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE**  
**(le nouveau nom de la Fondation des étoiles)**

**BILAN**

**AU 31 MARS 2023**

	2023 \$	2022 \$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	593 728	789 640
Portion à court terme des placements (note 3)	1 489 229	195 796
Débiteurs (note 4)	40 015	192 878
Frais payés d'avance	12 714	30 128
	<u>2 135 686</u>	<u>1 208 442</u>
PLACEMENTS (note 3)	231 571	1 143 816
VALEUR DE RACHAT DES POLICES D'ASSURANCE-VIE	609 966	597 773
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	338	423
	<u>841 875</u>	<u>1 742 012</u>
	<u>2 977 561</u>	<u>2 950 454</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 7)	115 092	114 762
Revenus perçus d'avance	11 100	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	40 000	-
	<u>166 192</u>	<u>114 762</u>
DETTE À LONG TERME (note 8)	-	38 500
	<u>166 192</u>	<u>153 262</u>
<b>ACTIF NET</b>		
FONDS DE PRÉVOYANCE	450 000	450 000
FONDS DE RECHERCHE	2 361 031	2 346 769
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	338	423
	<u>2 811 369</u>	<u>2 797 192</u>
	<u>2 977 561</u>	<u>2 950 454</u>
ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX (note 9)		

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

  
 \_\_\_\_\_, administrateur

**FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE**  
(le nouveau nom de la Fondation des étoiles)  
**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

					2023	2022
	Fonds de prévoyance \$	Fonds de recherche (Note 10) \$	Investi en immobilisations \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	450 000	2 346 769	423	-	2 797 192	2 537 279
Excédent des produits sur les charges	-	-	(85)	14 262	14 177	259 913
Contributions de l'exercice (annexe C)	-	(604 001)	-	604 001	-	-
Affectations internes (note 10)	-	618 263	-	(618 263)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u>450 000</u>	<u>2 361 031</u>	<u>338</u>	<u>-</u>	<u>2 811 369</u>	<u>2 797 192</u>

**FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE**  
**(le nouveau nom de la Fondation des étoiles)**

**RÉSULTATS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023 \$	2022 \$
<b>PRODUITS - CAMPAGNES DE FINANCEMENT</b>		
Campagnes de financement - Dons	994 727	1 148 192
Campagnes de financement - Événements	<u>728 392</u>	<u>569 678</u>
	1 723 119	1 717 870
<b>CHARGES - CAMPAGNES DE FINANCEMENT</b>	<u>411 988</u>	<u>362 110</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DES CAMPAGNES DE FINANCEMENT</b>	<u>1 311 131</u>	<u>1 355 760</u>
<b>REVENUS DE PLACEMENTS ET SUBVENTIONS</b>		
Revenus de placements		
Intérêts	54 557	19 586
Variation de la valeur de rachat des polices d'assurances-vie	12 194	1 657
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et autre	-	59 728
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	<u>-</u>	<u>9 082</u>
	<u>66 751</u>	<u>90 053</u>
<b>EXCÉDENT AVANT LES CHARGES D'EXPLOITATION, D'ADMINISTRATION ET DES CONTRIBUTIONS</b>	<u>1 377 882</u>	<u>1 445 813</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION</b>		
Exploitation (annexe A)	343 664	273 573
Administration (annexe B)	415 955	408 576
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	<u>85</u>	<u>1 060</u>
	<u>759 704</u>	<u>683 209</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE</b>	618 178	762 604
Contributions à l'avancement de la recherche pédiatrique (annexe C) (note 10)	<u>604 001</u>	<u>502 691</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>14 177</u></u>	<u><u>259 913</u></u>

**FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE**  
**(le nouveau nom de la Fondation des étoiles)**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023 \$	2022 \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	14 177	259 913
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	85	1 060
Augmentation de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	<u>(12 193)</u>	<u>(1 657)</u>
	<u>2 069</u>	<u>259 316</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	152 863	(148 897)
Frais payés d'avance	17 414	(17 564)
Créditeurs	330	48 284
Revenus perçus d'avance	<u>11 100</u>	<u>(3 115)</u>
	<u>181 707</u>	<u>(121 292)</u>
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>183 776</u>	<u>138 024</u>
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	<u>(381 188)</u>	<u>(16 191)</u>
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Dette à long terme	<u>1 500</u>	<u>2 000</u>
<b>(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<u>(195 912)</u>	<u>123 833</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>789 640</u>	<u>665 807</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u><u>593 728</u></u>	<u><u>789 640</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

**FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE**  
(le nouveau nom de la Fondation des étoiles)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2023**

---

**1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Depuis le 24 avril 2023, la "Fondation des étoiles" opère sous le nouveau nom FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE.

La Fondation est vouée exclusivement au financement de la recherche pédiatrique afin de protéger, promouvoir et améliorer la santé ainsi que le bien-être des enfants et des adolescents. Elle est un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle est donc exemptée de l'impôt sur le revenu.

Ses objectifs sont les suivants:

- remettre des fonds à des organismes de bienfaisance enregistrés conformément à la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) ou à tout autre "donataire reconnu" tel que défini au paragraphe 149.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et qui oeuvrent notamment dans le domaine de la recherche sur les maladies pédiatriques.
- acquérir par l'achat, location, legs, cadeau ou tout autre moyen et posséder toute propriété réelle nécessaire à la poursuite de ces objectifs.

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**Constatation des produits**

**Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

**Campagnes de financement - Événements**

Les produits générés par la vente de billets et les commandites, pour les événements de collecte de fonds, sont comptabilisés dans l'exercice où l'événement a lieu.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2023**

---

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**Apports reçus sous forme de biens et services**

La Fondation bénéficie de l'apport de bénévoles afin de l'assister dans la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous formes de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Matériel de bureau	20 %
Matériel audio	20 %

**Placement comptabilisé à la valeur de rachat**

La valeur de rachat des polices d'assurance-vie est comptabilisée en fonction du montant qui pourrait être réalisé aux termes de ces polices à la date de clôture. Les variations de la valeur de rachat au cours de la période sont comptabilisées en charges ou à titre de récupération des primes d'assurance versées.

**Instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût.

Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des placements et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs et de la dette à long terme.

La direction est d'avis que ces instruments n'exposent pas l'organisme à un risque significatif de liquidité, de taux d'intérêt ou de marché.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

**FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE**  
(le nouveau nom de la Fondation des étoiles)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2023**

**3 - PLACEMENTS**

	2023 \$	2022 \$
Dépôts à terme portant intérêts aux taux de 0,91 % à 4,50 %, échéant entre août 2023 et mai 2024	1 242 914	865 319
Certificats de placements garantis, portant intérêts aux taux de 1,30 % à 4,80 %, échéant entre septembre 2023 et janvier 2025	<u>477 886</u>	<u>474 293</u>
	1 720 800	1 339 612
Portion à court terme des placements	<u>1 489 229</u>	<u>195 796</u>
	<u><u>231 571</u></u>	<u><u>1 143 816</u></u>

**4 - DÉBITEURS**

	2023 \$	2022 \$
Comptes clients	17 982	171 456
Taxes à la consommation	<u>22 033</u>	<u>21 422</u>
	<u><u>40 015</u></u>	<u><u>192 878</u></u>

**5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2023		2022	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Matériel de bureau	45 565	45 259	306	384
Matériel audio	<u>3 234</u>	<u>3 202</u>	<u>32</u>	<u>39</u>
	<u><u>48 799</u></u>	<u><u>48 461</u></u>	<u><u>338</u></u>	<u><u>423</u></u>

**6 - VALEUR DE RACHAT DES POLICES D'ASSURANCE VIE**

La Fondation est bénéficiaire de polices d'assurances sur la vie des particuliers, dont le capital assuré est d'une valeur approximative de 3 420 000 \$ (3 420 000 \$ en 2022).

**FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE**  
(le nouveau nom de la Fondation des étoiles)

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 2023**

---

**7 - CRÉDITEURS**

	2023 \$	2022 \$
Créditeurs et charges à payer	75 685	78 804
Salaires et vacances à payer	39 407	35 958
	<u>115 092</u>	<u>114 762</u>

**8 - DETTE À LONG TERME**

	2023 \$	2022 \$
Prêt à terme échéant le 31 décembre 2023 <sup>(a)</sup>	40 000	38 500
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	40 000	-
	<u>-</u>	<u>38 500</u>

a) La Fondation a obtenu un prêt de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 33 % s'il est remboursé en totalité avant cette date. La Fondation prévoit rembourser ce prêt en totalité le 31 décembre 2023 et il est raisonnable de croire qu'elle se conformera à toutes les conditions et bénéficiera d'une radiation de 20 000 \$. En 2021, la Fondation a comptabilisé un montant de 20 000 \$ de subvention pour radiation du capital et un montant de 4 958 \$ de subvention sous forme d'un rabais d'intérêts sous le poste « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes (CUEC) ». Un montant de 1 500 \$ (2 000 \$ en 2022) de charge d'intérêts est comptabilisé sous la rubrique « Autres frais généraux » dans les résultats de l'exercice.

**9 - ENGAGEMENTS EN VERTU DE BAUX**

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 33 089 \$ et les versements à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

	<u>\$</u>
2024	33 089

**10 - AFFECTATIONS INTERNES ET FONDS DE RECHERCHE**

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter au fonds de recherche un montant excédentaire de 618 263 \$ (793 550 \$ en 2022) correspondant au solde de l'actif net non affecté et de verser des contributions de 604 001 \$ (502 691 \$ en 2022) à des organismes dévoués à l'avancement de la recherche pédiatrique.

Au 31 mars 2023, l'actif net grevé d'affectations internes pour le fonds de recherche au montant de 2 361 031 \$ (2 346 769 en 2022) ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Au cours des deux prochains exercices, le conseil d'administration a l'intention de verser à des projets de recherche pédiatrique un montant totalisant 1 400 000 \$ dont 30 % serait dédié à la santé mentale.

**11 - CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

**FONDATION DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE**  
(le nouveau nom de la Fondation des étoiles)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	2023	2022
	\$	\$
<b>ANNEXE A - EXPLOITATION</b>		
Événements spéciaux	142 142	112 625
Développement	80 916	75 414
Communication	76 970	39 884
Coordination et soutien	43 636	45 650
	<u>343 664</u>	<u>273 573</u>
<b>ANNEXE B - ADMINISTRATION</b>		
Salaires et charges sociales	256 353	251 233
Frais généraux	70 315	68 052
Loyer	57 976	56 933
Honoraires professionnels	31 311	32 358
	<u>415 955</u>	<u>408 576</u>
<b>ANNEXE C - CONTRIBUTIONS À L'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE PÉDIATRIQUE</b>		
Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke	171 258	165 505
Centre de recherche du CHU Sainte-Justine	137 714	158 355
Fondation IUSM Douglas	100 000	-
Institut de recherche de l'hôpital de Montréal pour enfants du		
Centre universitaire de santé de McGill	98 714	135 731
Centre de recherche du CHU de Québec	81 815	43 100
Fonds de recherche du Québec - Santé	14 500	-
	<u>604 001</u>	<u>502 691</u>